

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

HOULE & CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO.

LE COLPORTEUR BANDIT

III

LE PRISONNIER—(Suite.)

On supposa qu'il avait voulu se suicider, mais que la force morale lui ayant manqué, le poison corrosif s'était répandu malgré lui sur son visage.

Il fut, on l'a dit, transporté à l'infirmérie. La salle principale était comble. Provisoirement, on l'installa dans une pièce particulière.

Cette pièce, nous allons la crayonner. Elle doit exister encore dans l'ancienne maison d'arrêt de Dijon. Elle était carrée, tapissée, possédant une cheminée, une alcôve et avait deux fenêtres, l'une s'ouvrant sur le préau, l'autre sur la rue. Cette seconde croisée était défendue à l'intérieur par un cadenas et à l'extérieur par une triple grille, composée, d'abord, de huit forts barreaux de fer, puis d'un treillis en fil d'archal, et enfin d'une claire-voie en osier, s'élevant à mi-hauteur de la baie. Pour prévenir toute communication avec le dehors, les vitres étaient en dehors recouvertes d'une couche de blanc d'Espagne.

Une double porte barquée de fer, de verrous, séparait cette chambre des autres salles de l'infirmérie, dans laquelle régnait, à cette époque, une épidémie variolique, qui fit de nombreuses victimes.

Bien que très-souffrant, Monseigneur ne fut pas longtemps sans reconnaître les avantages de la position que le hasard venait de lui donner. Il fallait en profiter.

Dès le jour suivant, après la visite d'un médecin, le prisonnier, la tête enveloppée comme une momie égyptienne, se traîna jusqu'à la fenêtre. Le cadenas n'était pas difficile à forcer ; mais

les barreaux offraient une sérieuse résistance. Monseigneur se faisait ces réflexions quand il découvrit qu'une averse avait détérioré la couche de peinture qui voilait la transparence des carreaux supérieurs.

Quelques éclaircies permettaient d'apercevoir la maison d'en face, sur la rue de l'Ecole-de-Droit.

— Dans huit jours je ne serai plus ici, se dit Monseigneur.

Le lendemain, s'aidant d'une chaise, il se hissait à l'appui de la fenêtre, et, à travers les vitres de la grille, plongeait librement ses regards sur la voie publique. Il pouvait tout voir, on ne pouvait le voir. Cependant une pluie diluvienne survenue peu de temps après son incarcération dans cette chambre acheva de nettoyer les vitres de la fenêtre. Les geoliers n'y firent aucune attention. Le malade paraissait si dolent, si faible, qu'on l'avait condamné.



Malheureuse ! proféra le père Petit-Jean en se redressant.

Lui, néanmoins, tenait à la vie autant qu'à la liberté. Par un procédé assez connu de ses militaires qui préfèrent l'hôpital au service, il entretenait la fièvre en son corps, et agitait en son